

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absents : **11**

- dont suppléés : **3**

- dont représentés : **8**

Votants : **26**

- dont « pour » : **26**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (arrivée à la question n°11), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (arrivé à la question n°6), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/156

OBJET : MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A LA RENOVATION ENERGETIQUE (SARE) – CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 04.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que le Département des Alpes-de-Haute-Provence porte la démarche de « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique » (SARE) et que son déploiement a été conventionné avec l'Agence Locale de la Transition Energétique (ALTE) et le Parc Naturel Régional du Luberon (convention signée le 13/04/2021) ;

CONSIDERANT la déclinaison de ce programme à l'échelle des EPCI du département des Alpes-de-Haute-Provence ;

CONSIDERANT la possible contribution de la CCVUSP à ce service ;

VU le projet de convention de partenariat proposé par le Conseil Départemental des Alpes-de Haute-Provence ;

Entendu l'exposé,

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON Vice-Président,
Après délibéré,

- **ACCEPTE** les modalités de la convention de contribution à intervenir avec le Conseil Départemental 04 dont le terme est fixée au 31 décembre 2023.
- **AUTORISE** la Présidente à signer la présente convention ainsi que les documents y afférents.
- **PREND ACTE** que la participation de la CCVUSP au titre de l'exercice 2021 est fixée à **2 956.40 €** (soit 0.38 € par habitant).
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2021, 2022 et 2023 de la CCVUSP – section de fonctionnement – chapitre 011 - art 62878.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

Séance du 28 septembre 2021